

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE **du 05 Novembre 2019**

Membres présents :

Représentant(s) de la mairie : M. Guy SCHMITT Maire. Mme COLIN Alexandra Adjointe
Représentants des parents d'élèves : M. WILT Michel, Mme STOLL Stéphanie, Mme CONTRAIRE
Véronique, Mme OBERNESSER Claudia, M. RINGWALD Arnaud.
Représentants de l'école : Mr DELBET, Mme HUMMEL, Mme TRAPPLER. Mme ELIZALDE Annick
Directeur périscolaire : Mr BUFQUIN Eric

Membres absents excusés : Mme WEIBEL, IEN. Mme GOEFFT Agnès, parent d'élève

Mme GOEFFT Donne procuration à Mme CONTRAIRE.
M. RINGWALD se propose à être secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 19h par M. DELBET, directeur.

1. Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 19 juin 2019

Approbation du procès-verbal à l'unanimité. Le procès-verbal du conseil d'école du 19 juin 2019 est validé à l'unanimité.

Nombre de voix	pour : 6	contre : 0
	Abstentions : 0	

2 Approbation du règlement intérieur de l'établissement :

Apport des nouveaux points, de corrections :

Approbation du règlement intérieur de l'établissement. Le règlement intérieur de l'école des Pins est validé à l'unanimité.

Nombre de voix	pour : 6	contre : 0
	Abstentions : 0	

3. Rentrée 2019.

La rentrée des classes s'est très bien déroulée. Les élèves ont été accueillis dans les meilleures conditions.

L'équipe enseignante

Suite au mouvement, l'équipe enseignante a changé, pour la classe de maternelle : Monsieur DELBET remplace Madame Chauvet, prenant ainsi la classe de maternelle ainsi que la direction.
Mmes Hummel et Trappler gardent leurs classes de cycle 3 et de cycle 2.

Effectifs à ce jour

7 enfants nés en 2009 CM2
11 enfants nés en 2010 CM1
12 enfants nés en 2011 CE2
11 enfants nés en 2012 CE1 dont 2 maintiens en CP
6 enfants nés en 2013 CP
11 enfants nés en 2014 GS

8 Enfants nés en 2015 MS

10 Enfants nés en 2016 PS

Soit un total de 76 élèves inscrits pour la rentrée 2019

Pour information, il y a eu 3 nouvelles arrivées à l'issue des congés d'automne.

Répartition :

1 classe Maternelle de 29 élèves

1 classe de CP-CE1 de 17 élèves

1 classe de CE2-CM1-CM2 de 30 élèves

4. Projet d'école

Le projet d'école a été complètement modifié : nous en avons créé un nouveau se basant sur les règles de vie, les conditions de travail et les relations entre les élèves : le vivre ensemble au service des apprentissages.

Pour répondre aux ambitions de notre projet d'école, des actions pédagogiques communes seront menées au sein de l'école. Certaines ont déjà débuté lors de la première période :

- 23 Septembre : sortie à la station d'épuration pour les CM : travail en science.
- Du 07 au 11 octobre : semaine du goût avec des goûters sur le thème des couleurs. Bonne participation / Investissement des parents d'élèves.
- Repas le 10 octobre au hall des sports : menu proposé par le restaurant l'Elmerforst. Cette action a rencontré un très vif succès. La fourniture de l'assiette et des couverts par les enfants sera reconduite et complétée par une serviette.
- 6 décembre 2019 : Saint Nicolas. L'école prévoit une distribution de petits Mâneles. Achetés par la coopérative à la Boulangerie Klugesherz.
- 17 décembre 2019 Fête de Noël dans la cour de la maternelle et Marché de Noël / Chants de Noël

Nous allons désormais détailler ce nouveau projet d'école. Puis nous pourrons le voter.

Question de Mme CONTRAIRE, "En quoi consiste les principes toltèques ?"

Développés à partir d'une sagesse ancestrale, ils sont basés sur des règles de vie et de communication, permettant d'atteindre un équilibre harmonieux avec soi-même et les autres. Bienveillance, estime de soi, respect, communication non violente, persévérance en sont les principes fondamentaux.

Approbation du projet d'école de l'école des Pins. Le projet d'école de l'école des Pins est validé à l'unanimité.

Nombre de voix pour : 6 contre : 0
 Abstentions : 0

5. Actions pédagogiques.

Classe escalade : Du 14 au 18 octobre 2019, *Vertical Teens Meinau*. L'ambiance était rigoureuse et stricte. A titre individuel, il a été observé de nombreuses similarités de comportement entre la classe et l'escalade. A titre collectif, grande évolution dans la coopération entre élèves.

En conclusion très bonne expérience, à renouveler.

Fête de Noël : 17 décembre dans la cour de l'école et la salle de jeux

Accueil des élèves après l'école 18h30 chants puis ouverture du marché de Noël.

Les parents d'élèves de la classe maternelle se sont proposés pour aider à la mise en place et tenue des stands. Ils réaliseront différents bricolages et petits gâteaux.

Une réunion de préparation et d'organisation sera prévue courant décembre, tous les parents souhaitant participer sont bien entendu les bienvenus.

Venue du Père Noël : 20 décembre, un cadeau sera distribué à chaque enfant.

Un mail a été envoyé à la mairie pour la réservation du PN.

Classe de Neige : Du 13 au 17 janvier 2020. Un accord de principe a été accordé par l'inspectrice, dans l'attente du retour du dossier pédagogique.

Animation pour les enfants : Comme j'aime :

Pour les maternelles : "comme j'aime raconter", basé sur un conte

Des CP au CM : escape game "du bon et bio"

Un animateur viendra sur la journée encadrer les séquences, les dates sont encore à définir

Kermesse : 26 juin 2019 Relance mail hall des sports (en cas de mauvais temps)

Les jeux en bois sont déjà réservés

A cela se rajouteront des actions ponctuelles en classe (ateliers cuisine, bricolages et autres).

6. Coopérative scolaire 2018/2019

Bilan de l'année précédente effectuée par Mme Hummel, mandataire coopérative cette année là.

Numéro SIRET à envoyer à la mairie pour la subvention Mairie.

Principale recette depuis le 01 septembre 2019

Cotisation coopérative scolaire générale : 675€

Cotisation pour la classe maternelle : moy 14€

14 parents ayant participé pour un montant total de : 410€

Cotisation pour la classe CP-CE1 : moy 8,8€

4 parents ayant participé pour un montant total de : 150€

Cotisation pour la classe CE2-CM1-CM2 : moy 3,8€

5 parents ayant participé pour un montant total de : 115€

Remarques des représentants des parents d'élèves :

Les cotisations à la coopérative semblent faibles. Il serait peut-être judicieux d'apporter un peu de clarté sur l'utilisation des fonds pour resensibiliser les familles sur l'importance de cette entrée d'argent pour l'école.

Ce sujet sera à remettre à l'ordre du jour du CE du mois de juin pour faire le bilan de l'année et réfléchir à la possibilité de demander la cotisation en fin d'année scolaire pour la rentrée suivante. Cette demande ne serait pas "diluée" au milieu de toutes les démarches administratives de début de scolarité et la trésorerie serait déjà favorable à mener des actions rapidement à l'issue de la rentrée des classes.

Achat de fichier maths

Cycle 2 : 144€

Cycle 3 : 154,90 €

Afin de récupérer des fonds et faire ainsi diminuer la part de chaque famille pour les activités importantes (classe escalade, classe de neige), différentes actions de financement ont été et vont être mises en place.

Voici en détails ces différentes actions ainsi que la répartition des montants entre les 3 classes.

→ demande de subventions faite à la mairie.

Pour le moment nous n'avons pas de réponse claire et officielle, nous attendons le retour de l'avis du conseil municipal, cependant le maire laissait entendre une subvention à hauteur de 13€/jour/enfant.

La participation de la mairie n'est pas garantie en raison du passage en période de réserve électorale. Le maire ne peut plus modifier les lignes budgétaires au risque de se voir engager un recours.

→ demande de subventions faite à une association : L'ADEM

subvention accordée à hauteur de 4€/enfant pour la classe escalade
Subvention accordée à hauteur de 10€/enfant pour la classe de neige

→ Don important de l'association de la ST Jean : Don de 1000€ pour diminuer la part de chaque famille.
La répartition décidée en équipe pédagogique a été faite ainsi :
-30€ /enfant pour la classe de neige
-7€ / enfant pour la classe escalade

Action Chocolats Stoffel.
Montant vendu : 9211,42€
Montant à recevoir : 2302,855€

Répartition de l'argent : pour la maternelle, chaque famille fait diminuer le coût de la part de ses enfants
Pour l'élémentaire : répartition en global sur les 2 classes.

Préparation d'un mot pour la coopérative scolaire. Fin juin pour la coopérative

→ **M. le directeur remercie les parents et leurs familles pour leur implication et leur participation généreuse aux actions proposées afin d'aider notre coopérative scolaire.**

Principales dépenses depuis le 01 septembre 2019

- Assurances MAE/MAIF : 187,89€
- Achat de matériel : je lis j'écris 30€
- Classe escalade : 3067,20€
- Repas de l'Elmerforst (semaine du Goût)

Dépenses à venir :

Semaine du goût : montant encaissé : 486€
St Nicolas : aux alentours des 80€
Fête de Noël pour les enfants : achat de livre cadeaux de Noël
Classe de Neige, il reste encore à payer
1^{er} chèque fait le 11/10/19 : 2111,70€ sur 7036€

Le bilan financier de la coopérative a été envoyé à l'OCCE au mois de septembre après vérification des réviseurs aux comptes : Mme GOEFFT et Mme TRAPPLER.

7. Vie de l'école – Action à mener.

Goûter

Depuis 2 ans, l'Agence régionale de Santé préconise la suppression du goûter à l'école.
Pour alléger au maximum la prise d'aliments trop caloriques (gâteaux, chips...) lors du goûter à l'école, l'équipe enseignante a proposé de le maintenir tous les jours mais uniquement avec des fruits ou des légumes sous toutes leurs formes (frais, secs, compote, salade de fruits...).

Par contre, les goûters d'anniversaire avec gâteaux, événements importants et exceptionnels de la vie de nos élèves, seront maintenus.

Mis à part quelques parents un peu réticents en tout début d'année, les retours sont positifs : parents comme enfants jouent le jeu et les élèves semblent ravis de leur goûter.

Fruit et légumes à refaire.

Une réflexion va être relancée avec la mairie, pour un approvisionnement en gros à l'échelle de l'école.

Actions proposées par les parents d'élèves.

Vente de Fromages

Mise en place d'un marché de Noël pour financer notamment la classe de neige.

Document à envoyer pour l'invitation au marché de Noël.

Les parents d'élèves soulèvent le fait qu'un calendrier des actions serait le bienvenu. Il sera fait au plus vite et transmis aux familles.

L'utilisation d'eco-cups est-elle envisagée pour de futurs évènements de l'école afin de limiter l'usage de plastique?

Oui, l'utilisation d'éco-cup est envisagée, cependant les délais sont longs. (Minimum de 5 semaines). Nous ne parviendrons pas à en faire à l'effigie de l'école pour la fête de Noël, mais nous allons mettre en marche cela afin de pouvoir en avoir au plus vite.

Cela dit, nous allons d'abord utiliser les stocks de gobelets jetables, et nous allons voir les différents tarifs pour les éco-cups.

Si cela se fait, les verres seront consignés lors des fêtes accueillant du public.

De manière plus globale, la communication sur les différentes actions passera par la page Facebook de la mairie.

Périscolaire.

Cette année, comme vous le savez tous, un périscolaire a été créé par la mairie de Soultz-Les-Bains.

Nous partageons les locaux et nous travaillons en collaboration afin que ce passage entre 2 moments pour les élèves se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Il y a une très bonne communication entre l'équipe périscolaire (Eric Bufquin, Directeur et Aurélie FIMBEL Animatrice)

Cependant les parents d'élèves avaient quelques points à soulever, je vais donc laisser la parole.

- Point sur le Périscolaire : locaux, liaison école/périscolaire
- Serait il possible d'obtenir le projet pédagogique du périscolaire ?

Mots du directeur :

Le projet pédagogique est à disposition en version papier au périscolaire et sera envoyé par mail aux parents. L'effectif actuel est de 18 le midi et 8 le soir. En sachant que la structure actuelle peut accueillir 24 enfants, il y a encore une grosse marge de progression.

Un programme mensuel sera distribué aux familles.

En conclusion, les retours sont très bons de la part des enfants et des parents.

Mots du maire :

Le nombre d'enfants est plus important que prévu mais ne permet pas d'être financièrement "neutre" pour la commune. Néanmoins le processus est lancé et assumé. Il s'agit d'un beau projet, nécessaire pour la commune.

La FDMJC est retenue pour 3 ans minimum, avec comme projection à 1 an et demi le déménagement vers la future salle de restauration de la résidence sénior pour la prise des repas.

Le maire salue les bonnes relations entre les 2 directeurs.

8. Points Mairie

Travaux

Merci à la commune pour tous les petits travaux qui sont réalisés régulièrement par les ouvriers communaux notamment Christian Farner.

Travaux demandés

- Changement des rideaux de toutes les salles de classes : vieux, vétustes.

Reposer cela en conseil des maîtres. Le maire demande au directeur de faire des devis puis de les transmettre à la mairie pour inscription au budget. Ces rideaux devront remplir 2 fonctions, permettre la diminution de luminosité et dans la mesure du possible, participer au confort thermique l'été.

- Problème de connexion internet, réseau saturé, pas de wifi, pas de connexion.

Du maire : pour l'instant SLB n'est pas très bien desservi, mais la fibre devrait arriver pour 2021.

- Suggestion de sortie des enfants par la petite porte latérale (rue de l'Ecole) pour rejoindre les bus dans le cadre des sorties scolaires. La demande a déjà été faite à la mairie, Monsieur le maire a dit qu'il allait en effet refaire la serrure afin de pouvoir utiliser cette porte pour les sorties en bus et également pour les procédures d'évacuation dans le cadre de notre Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS).
- Est-il possible de réparer le réverbère qui est détérioré devant l'école ?

C'est en court suite aux assurances.

- Est-il possible d'étudier la faisabilité de l'installation d'un plot (démontable) devant l'école pour éviter le non-respect de la ligne jaune (stationnement ou montée sur le trottoir) ? Nous souhaiterions un rappel du respect de la ligne jaune interdisant le stationnement devant l'école.

Police municipale.

Sécurité

Jeudi 19 Septembre 2019 à 09h40, a été réalisé un exercice « Incendie » dans le cadre du PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté en cas de risques majeurs pour l'environnement.

Voici le compte rendu de l'exercice

Evacuation en 2 min 39secondes.

Tous les enfants et les adultes ont évacué dans le calme, sans bousculade.

Réflexion à d'autres sorties notamment pour la classe maternelle (porte du fond de la classe)

Faire passer les Cycle 3 par l'extérieur puis re-rentrer dans l'école par la petite porte donnant sur la rue.

Pas de difficultés rencontrées, pas d'inquiétude chez les élèves.

Pas d'utilisation des ascenseurs (une enfant en béquille a été aidé pour descendre les marches)

Voici les différentes dates des 5 exercices demandés par notre hiérarchie.

Exercices de sécurité

Nom de l'école :			Commune :		
Exercices	Incendie 1	Incendie 2	PPMS Attentat / intrusion	PPMS Risques Majeurs ex.1	PPMS Risques Majeurs ex.2
Dates	19/09/19	05/06/20	15/11/19	13/01/20	07/02/20

Concernant les risques majeurs, l'école est concernée par des coulées de boues et par un accident comportant des matières dangereuses sur le RD 422

Pour des questions de sécurité nous avons demandé à la mairie l'accès à la rue par la petite porte donnant sur la cour de l'école.

Le changement du barillet de la porte principale afin de pouvoir refermer l'école de l'intérieur si besoin. Cette dernière demande a été effectuée au plus vite.

9. Dates et Horaires des prochains conseils d'école.

Le conseil d'école approuve et valide l'horaire « 19h » pour les conseils d'école suivants.

CE n°2 : Le 11/02/20

CE n°3 : Le 16/06/20

10. Divers.

Les parents qui souhaitent s'exprimer librement sur quelque point que ce soit sont invités à le faire.

- Y aura-t-il une classe de neige pour les autres classes l'année prochaine ?

Pour l'instant rien n'est prévu, mais la réflexion s'orienterait plutôt vers une sortie complète de toutes les classes.

M. DELBET clôt la séance à 21h30 et invite l'ensemble des participants à un verre de l'amitié.

M DELBET, Directeur

M RINGWALD, Secrétaire de Séance